

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 30 septembre 2022	N° 2022-547

Convocation du 23 septembre 2022

Aujourd'hui vendredi 30 septembre 2022 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Bernard-Louis BLANC, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Daphné GAUSSENS, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Simone BONORON à M. Guillaume GARRIGUES
M. Didier CUGY à Mme Anne LEPINE
Mme Françoise FREMY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Baptiste MAURIN
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE
M. Michel LABARDIN à M. Jérôme PEScina
M. Guillaume MARI à M. Patrick PAPADATO
M. Thierry MILLET à M. Fabrice MORETTI
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à M. Christian BAGATE
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Jean-Marie TROUCHE
Mme Nadia SAADI à M. Alain GARNIER
Mme Agnès VERSEPUY à M. Dominique ALCALA

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à Mme Céline PAPIN de 11h30 à 14h30 et à partir de 17h45
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Isabelle RAMI à partir de 18h05
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 15h30
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Brigitte BLOCH de 15h10 à 18h45
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Delphine JAMET à partir de 18h45
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à M. Patrick LABESSE à partir de 17h40
Mme Brigitte TERRAZA à Mme Véronique FERREIRA à partir de 14h30
Mme Claudine BICHET à M. Patrick LABESSE de 12h15 à 14h30
Mme Claudine BICHET à M. Stéphane PFEIFFER à partir de 19h 05
Mme Brigitte BLOCH à Mme Eve DEMANGE de 12h55 à 14h30 et à partir de 18h45
Mme Béatrice DE FRANCOIS à Mme Myriam BRET à partir de 17h30
Mme Andréa KISS à Mme Tiphaine CORNACCHIARI à partir de 18h10
Mme Géraldine AMOUROUX à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 16h20
Mme Stéphanie ANFRAY à M. Bruno FARENIAUX à partir de 17h30
Mme Amandine BETES à Mme Nathalie LACUEY à partir de 16h35
M. Bernard-Louis BLANC à M. Olivier CAZAUX à partir de 10h15
Mme Christine BONNEFOY à Mme Fatiha BOZDAG de 12h45 à 15h et à partir de 17h10
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Pascale BRU de 11h50 à 14h30 et à partir de 18h30
M. Alain CAZABONNE à M. Max COLES à partir de 12h30
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 15h10
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET jusqu'à 14h30 et à partir de 17h10
M. Christophe DUPRAT à M. Franck RAYNAL à partir de 11h15
Mme Anne FAHMY à M. Stéphane MARI jusqu'à 11h45
M. Nicolas FLORIAN à Mme Géraldine AMOUROUX de 12h55 à 16h20
M. Nicolas FLORIAN à M. Kévin SUBRENAT à partir de 16h20
M. Frédéric GIRO à M. Serge TOURNERIE à partir de 14h30
M. Laurent GUILLEMIN à M. Cyrille JABER de 14h30 à 16h et à partir de 17h
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Sylvie JUQUIN de 11h15 à 12h40
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Sylvie JUQUIN de 13h20 à 15h20 et à partir de 18h20
Mme Harmonie LECERF MEUNIER à Mme Camille CHOPLIN de 11h15 à 12h15
M. Jacques MANGON à Mme Daphné GAUSSENS à partir de 16h
Mme Eva MILLIER à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 12h40
M. Patrick PUJOL à M. Gwénaél LAMARQUE à partir de 17h30
Mme Marie RECALDE à M. Alexandre RUBIO à partir de 14h30
M. Bastien RIVIERES à Mme Harmonie LECERF MEUNIER à partir de 16h20
M. Fabien ROBERT à M. Gwénaél LAMARQUE jusqu'à 16h40
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Tiphaine CORNACCHIARI jusqu'à 12h
M. Emmanuel SALLABERRY à Mme Béatrice SABOURET à partir de 17h10
M. Thierry TRIJOLET à Mme Christine BOST à partir de 16h40

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Dominique ALCALA à partir de 18h45
Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 18h45
M. Christian BAGATE à partir de 19h20
Mme Christine BONNEFOY à partir de 19h05
Mme Fatiha BOZDAG à partir de 19h05
M. Alain CAZABONNE à partir de 17h40
M. Max COLES à partir de 17h40
M. FLORIAN à partir de 16h20
M. Michel LABARDIN à partir de 17h30
M. Jacques MANGON à partir de 18h20
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à partir de 19h20
M. Jérôme PEScina à partir de 17h30
M. POIGNONEC à partir de 17h30
M. Benoît RAUTUREAU à partir de 18h45
Mme Agnès VERSEPUY à partir de 18h45

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 30 septembre 2022	<i>Délibération</i>
	Direction Tramway / SDODM / Grandes infrastructures Service grands projets de transports	<i>N° 2022-547</i>

Pôle d'échanges multimodal de Talence-La Médoquine : convention relative au financement des études de Projet et des travaux - Décision - Autorisation

Madame Claude MELLIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La Métropole soutient le projet d'ouverture de halte de La Médoquine depuis plusieurs années, via la conduite et la participation aux différentes études préalables et tient à son développement en cohérence avec le développement d'un Réseau Express Régional (RER) Métropolitain, adopté par Bordeaux Métropole et la Région en décembre 2018.

La halte sera desservie par les TER de la ligne Bordeaux-Le Verdon et les TER diamétralisés Libourne-Arcachon, soit au total 4 trains par heure et par sens à terme.

Son potentiel de fréquentation est estimé à 4000 montées et descentes par jour (horizon 2030), ce qui la placera parmi les principaux arrêts ferroviaires de la Métropole, avec les pôles de Cenon et Pessac centre.

Une part importante de la fréquentation devrait concerner des trajets Médoquine – Bordeaux Saint-Jean, ce qui démontre la complémentarité avec le réseau urbain.

La halte offrira une meilleure accessibilité à deux pôles métropolitains majeurs à proximité, le domaine universitaire et le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Pellegrin, et au centre de l'agglomération grâce à la connexion avec la future ligne de bus express (horizon 2027) reliant le CHU Pellegrin à Talence Thouars et Gradignan Malartic.

Les études Avant-Projet de la halte ferroviaire ont permis d'approfondir les aménagements structurants, et d'affiner les coûts de cette opération.

De même, les études préliminaires des espaces publics ont permis de définir un schéma de principe des aménagements ainsi qu'un premier coût de ces fonctionnalités et services envisagés.

A noter que la concertation règlementaire du RER métropolitain comprenant le pôle d'échanges Talence-Médoquine, prévue à l'automne prochain, permettra aux usagers et aux publics de s'exprimer et amender les aménagements étudiés et les services proposés.

Pour mémoire, le pôle d'échanges est composé de deux périmètres distincts : la partie ferroviaire (la halte) et les espaces publics permettant de favoriser l'intermodalité. Chaque périmètre fait l'objet de modalités de financement différentes.

Pour le périmètre ferroviaire sous maîtrise d'ouvrage SNCF Gares&Connexions, le

financement proposé pour les études de projet et les travaux de la halte est le suivant :

Phase PRO-REA Halte (€ HT)	Clé de répartition	Phase Etude de projet	Phase travaux	Total (en euros courants à terminaison)
Etat	33,33 %	283 000 €	7 921 000 €	8 204 000 €
Région Nouvelle-Aquitaine	33,33 %	283 000 €	7 921 000 €	8 204 000 €
Bordeaux Métropole	33,33 %	283 000 €	7 921 000 €	8 204 000 €
Total	100,00 %	849 000 €	23 763 000 €	24 612 000 €

Pour le périmètre des espaces publics sous maîtrise d'ouvrage Bordeaux Métropole, il convient de noter l'obtention par Bordeaux Métropole d'une subvention obtenue lors de l'appel à projet TCSP n°4 à hauteur de 0,34 M€. Cette subvention est déduite du coût global de 5,22 M€ HT soit 4,88 M€ HT.

Selon son règlement d'intervention, la participation de la Région Nouvelle-Aquitaine est plafonné à 15 % du coût des aménagements des espaces publics et sans financement des acquisitions foncières. La participation FEDER est proposée à 35 %.

Dès lors, le plan de financement proposé pour les études de projet et les travaux d'aménagement des espaces publics est le suivant :

Phase PRO-REA Espace public (avec subvention de l'Etat)(€ HT)	Clé de répartition	Phase Etude de projet	Phase travaux	Total (en euros courants à terminaison)
Région Nouvelle-Aquitaine	15 %	16 499 €	694 617 €	711 116 €
Bordeaux Métropole	48 %	54 654 €	2 300 932 €	2 355 587 €
Ville de Talence	2%	2 455 €	103 345 €	105 800 €
FEDER	35 %	39 635 €	1 668 635	1 708 270 €
Total	100 %	113 244 €	4 767 529 €	4 880 773 €

Au global, sur les deux périmètres d'études susmentionnés, le financement prévisionnel de la Métropole est de 10,9 M€ HT (y compris subvention de 0,34 M€) sur un total de 29,8 M€ courants HT à terminaison, soit 37%. La convention de financement des études de projet et des travaux est proposée en annexe.

La durée prévisionnelle des études de projet et des travaux de la halte est estimée à 31 mois.

Pour les espaces publics, la durée prévisionnelle des études de projet est de 4 mois à compter de l'ordre de service d'affermissement de la tranche optionnelle. Elles seront suivies des travaux dont la durée est estimée à 23 mois.

La mise en service globale du PEM (halte + espaces publics aménagés) et l'ouverture au public sont envisagées en septembre 2025.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la délibération du Conseil métropolitain n°2018-596 du 9 novembre 2018 adoptant la convention de l'étude d'exploitation d'une halte ferroviaire : La Médoquine à Talence,

VU la délibération du Conseil métropolitain n°2018-826 du 21 décembre 2018 adoptant le projet de développement d'un Réseau Express Régional métropolitain,

VU la délibération du Conseil métropolitain n°2019-414 du 12 juillet 2019 adoptant la convention de financement des études préliminaires de la halte ferroviaire de La Médoquine à Talence,

VU la délibération du Conseil métropolitain n°2021-268 du 21 mai 2021 adoptant la convention de financement pour l'étude complémentaire aux études préliminaires de la halte ferroviaire de La Médoquine à Talence,

VU la délibération du Conseil métropolitain n°2021-430 du 23 septembre 2021 adoptant le Schéma des mobilités,

VU la délibération du Conseil métropolitain n°2021-538 du 23 septembre 2021 adoptant la convention de financement de l'assistance technique pour la reprise d'études préliminaires de la halte ferroviaire de La Médoquine à Talence,

VU la délibération du Conseil métropolitain n°2021-693 du 25 novembre 2021 adoptant la convention de financement pour les études avant-projet,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT l'intérêt de créer le pôle d'échanges multimodal Talence La Médoquine comprenant la halte ferroviaire et les espaces publics pour l'amélioration des déplacements, et d'engager pour ce faire les études de projet et les travaux de construction de la halte, et des aménagements des espaces publics,

DECIDE

Article 1 : de cofinancer les études de projet et les travaux de la halte de La Médoquine, sous maîtrise d'ouvrage de la SNCF, à hauteur de 8 204 000 € (soit 33,33 % du périmètre ferroviaire).

Article 2 : de conduire les études de projet et les travaux des espaces publics du pôle d'échanges, sous maîtrise d'ouvrage Bordeaux Métropole, à hauteur de 2,7 M€ HT (comprenant la part subventionnée de 0,34 M€ au titre de l'appel à projet TCSP n°4), soit 48 % du périmètre sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine.

Article 3 : d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de financement correspondante.

Article 4 : d'imputer les dépenses au budget principal sur les exercices budgétaires correspondants :

- pour les dépenses sous maîtrise d'ouvrage SNCF, sur le chapitre 204, article 2041712, fonction 852.
- pour les dépenses sous maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole, sur le chapitre 23, article 23151, fonction 852.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Monsieur POUTOU;

Ne prend pas part au vote : Monsieur MORETTI

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 30 septembre 2022

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 6 OCTOBRE 2022	Pour expédition conforme,
DATE DE MISE EN LIGNE : 6 OCTOBRE 2022	la Vice-présidente,
	Madame Claude MELLIER